

**PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LOTBINIÈRE
TENUE À SAINT-SYLVESTRE LE 8 JUIN 2016 À 19H30**

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Monsieur Maurice Sénécal, préfet et maire de Lotbinière

MUNICIPALITÉS

MAIRES

Dosquet	Yvan Charest
Laurier-Station	Pierrette Trépanier
Leclercville	Marcel Richard
Lotbinière	Maurice Sénécal
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	Annie Thériault
Saint-Agapit	Sylvie Fortin Graham
Saint-Antoine-de-Tilly	Christian Richard
Saint-Apollinaire	Bernard Ouellet
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Gilbert Breton
Sainte-Croix	Jacques Gauthier
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Denise Poulin
Saint-Flavien	Normand Côté
Saint-Gilles	Robert Samson
Saint-Janvier-de-Joly	Bernard Fortier
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Denis Dion
Saint-Patrice-de-Beaurivage	Claude Fortin
Saint-Sylvestre	Mario Grenier
Val-Alain	Renald Grondin
SECRÉTAIRE :	Stéphane Bergeron

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

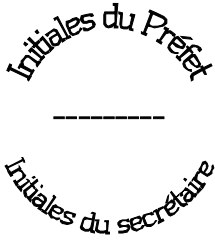
Page - 1 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Ordre du jour

1. Ouverture et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Rencontre avec Mme Sandra Poirier, organisatrice communautaire- Le comité de prévention de l'alcool au volant lance 3 nouvelles affiches pour sensibiliser la population à ce sujet**
4. **Rencontre avec M Claude Grenier, président du CA du CJEL et des 3 représentants d'entreprises de la MRC de Lotbinière – Projet nouvelles populations**
5. Lecture et adoption du procès-verbal de verbal du comité administratif du 17 mai 2016
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil du 18 mai 2016
7. Affaires courantes
 - a) Suivi du FDT volet Pacte rural;
 - b) Développement local et régional dans la MRC de Lotbinière- Mise en place d'un comité de travail;
 - c) Rapport annuel 2015 sur les carrières/sablières et remises aux municipalités;
 - d) Réservation congrès FQM septembre 2016;
 - e) PGMR-commentaires du Ministre – modifications du plan d'actions – adoption du règlement édictant le PGMR de la MRC de Lotbinière;
 - f) Préautorisation – construction cellules 13 – 14 et recouvrement final phase 5;
 - g) Rappel – Invitation à visiter les travaux au LET de MRC de Lotbinière;
 - h) Bilan des activités de destruction des gaz à effet de serre au LET;
 - i) Bilan des premières semaines d'opération du nouveau service de vidange des installations septiques;
 - j) Invitation Caractérisation des communautés;
 - k) Avis de motion - règlement de modification des séances du conseil de la MRC de Lotbinière;
 - l) Directives-ventes pour taxes;
 - m) Projet économie circulaire;
 - n) Rapport des comités;
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**
9. Correspondance, présentation du résumé;
10. Aménagement du territoire et développement local
 - a) Analyse de conformité;
11. Comptabilité, comptes à payer
 - a) Frais comptables- vérificateurs;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

- b) Présentation des comptes;
- c) Liste des chèques;
- d) Liste des engagements;

12. Affaires nouvelles

- a) Achat ToughPad – Évaluation;
- b) Programme d'infrastructure Canada 150;
- c) Représentant à l'Agence de forêt privée Chaudière;
- d) Deuxième remise des ventes pour taxes, sommes encaissées en juin 2016

13. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

14. Levée de l'assemblée

157-06-2016

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Robert Samson et résolu d'adopter l'ordre du jour.

RENCONTRE

AVEC MADAME SANDRA POIRIER, ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE - CISSS

Présentation du projet du comité de prévention de l'alcool au volant qui lance trois nouvelles affiches pour sensibiliser la population à ce sujet. Madame Poirier profite de l'occasion pour présenter le nouveau « Guide de référence pour la famille ». Une version numérique du document est demandée par les élus afin d'en faire la promotion sur les différents sites municipaux.

RENCONTRE

AVEC MONSIEUR CLAUDE GRENIER, PRÉSIDENT DU CA DU CJEL

Avec la participation de trois représentants du milieu des affaires de Lotbinière, soit la Fromagerie Bergeron, le Groupe JL Leclerc et l'Entreprise Bernard Breton inc., Monsieur Claude Grenier, président du Carrefour jeunesse emploi, expose les problèmes de recrutement que vivent les entreprises de Lotbinière considérant le faible taux de chômage. Il rappelle également que la planification stratégique de la MRC de Lotbinière identifie l'axe d'intervention 2.12 du plan d'action « Maintenir et améliorer la stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et immigrants » comme une priorité. Enfin, les membres de la communauté d'affaires indiquent que l'apport du CJE est indéniable au niveau des actions menées à court, moyen et long termes pour attirer la main-d'œuvre en Lotbinière ainsi que pour retenir cette dernière sur notre territoire.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 3 -

Initiales du Préfet

Initiales du secrétaire

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

158-06-2016

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 17 MAI 2016

Il est proposé par Monsieur Mario Grenier, appuyé par Madame Sylvie Fortin et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du comité administratif de la MRC de Lotbinière du 17 mai 2016.

159-06-2016

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 18 MAI 2016

Il est proposé par Madame Annie Thériault, appuyé par Madame Pierrette Trépanier et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil de la MRC de Lotbinière du 18 mai 2016.

160-06-2016

FDT VOLET PACTE-RURAL - PR4-22 : RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Attendu la recommandation positive du comité d'évaluation de projet, laquelle stipule :

Considérant que la municipalité a déposé en date du 12 août 2015, une demande au Pacte rural relativement au projet « Réaménagement de la bibliothèque municipale »;

Considérant la résolution favorable du conseil de la MRC adoptée le 9 mars 2016 sous le numéro 076-03-2016;

Considérant qu'une demande financière supplémentaire de 785,21 \$ a été déposée par la municipalité pour le dossier cité en titre. Le projet consiste à réaménager la bibliothèque municipale de Saint-Apollinaire pour qu'elle puisse offrir des locaux plus modernes et plus adaptés aux besoins des usagers et de son personnel;

Considérant que le projet est toujours en lien avec les orientations de la Planification stratégique de la MRC de Lotbinière 2014-2016;

Considérant que le projet répond aux critères de la grille d'analyse du Fonds de développement des territoires volet Pacte rural 2015-2016;

Il est recommandé de supporter la demande financière supplémentaire de ce projet à la hauteur de 785,21\$ à même l'enveloppe du secteur local. Il est conseillé d'octroyer la subvention en 1 seul versement après la réception du rapport final.

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Christian Richard et résolu d'accepter ce projet à la hauteur de 785,21 \$ de son enveloppe locale du FDT volet Pacte rural 2015-2016 (PR4-22) pour projet « Réaménagement de la bibliothèque municipale » à Saint-Apollinaire.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 4 -

Initiales du Préfet

Initiales du secrétaire

161-06-2016

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE – MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE TRAVAIL

Attendu les recommandations du comité administratif (résolution #128-05-2016) du 17 mai 2016;

Attendu que la planification stratégique de la MRC de Lotbinière a déterminé que le développement de la MRC de Lotbinière doit s'appuyer sur le principe du partenariat, dont l'axe d'intervention 1.3 du plan d'action est de «*s'assurer de mécanisme de concertation en mesure de développer la culture partenariale entre les différents acteurs de la MRC*»;

Attendu que lors du forum des maires tenu le 18 juin 2015 une réflexion sur l'avenir du CLD de la MRC de Lotbinière s'est soldée par la formulation de 13 attentes dont les suivantes :

- Modifier la gouvernance du CLD de Lotbinière;
- Faire une réflexion quant à la gouvernance de l'Office de Tourisme de Lotbinière;
- Consolider le volet communication régionale;
- Consolider le volet culturel dans le pôle de développement;

Attendu qu'un travail d'analyse demeure à faire pour évaluer la pertinence de mettre en œuvre certaines attentes prémentionnées et que cette analyse devra faire l'objet d'une réflexion d'élus pour améliorer la complémentarité et l'efficacité des OBNL et/ou des projets financés majoritairement par les municipalités;

Attendu qu'il est permis de croire que le rayonnement de la MRC de Lotbinière passe par une concertation accrue des différents organismes oeuvrant au niveau de l'accueil, des événements, de la promotion et du développement de la région, ci-après appelés organismes;

Attendu que pour *Goûtez Lotbinière* il serait souhaitable qu'une réflexion s'amorce sur la possibilité de créer une table de concertation avant d'entreprendre de nouvelles discussions avec leurs partenaires au moment où leur protocole d'entente pour la mise en œuvre du 3^e plan stratégique agricole et agroalimentaire 2014-2016 tire à sa fin;

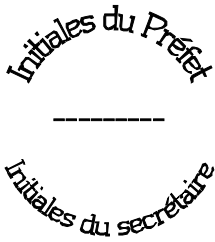
Attendu que la MRC a adopté un Plan de développement de la zone agricole dont le plan d'action prévoit notamment une synergie d'action des organismes;

Il est proposé par Monsieur Jacques Gauthier, appuyé par Monsieur Mario Grenier et résolu de former un comité de travail qui se penchera sur la possibilité de créer une table de concertation avec les organismes oeuvrant au niveau de l'accueil, des événements, de la promotion et du développement de la région, constitué d'un élu siégeant sur chacune des tables suivantes pour préparer le forum des maires qui se tiendra à l'automne 2016 afin de fixer les priorités qui permettront de maximiser les retombées des montants investis dans le cadre du FDT :

- CLD de la MRC de Lotbinière
- Goutez Lotbinière
- Office de tourisme de Lotbinière
- Comité culturel
- Table UPA/MRC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 5 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

- Maurice Sénécal, préfet

Et de s'adjoindre toute autre ressource qui pourrait être nécessaire à la réalisation de ce mandat.

162-06-2016

REMISE AUX MUNICIPALITÉS SUR LES REDEVANCES SUR LES CARRIÈRES/SABLIÈRES

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Madame Denise Poulin et résolu d'autoriser le remboursement de juin 2016 pour les remises aux municipalités pour les redevances sur les carrières/sablières collectées en 2015-2016 tel que présentées:

MRC de Lotbinière Partage du fonds régional des carrières et sablières entre les municipalités (règlements 207-2008; 219, 232 et 234-2012)

Remise aux municipalités en juin 2016

Exploitation de l'année 2015

Tonnage annuel déclaré: 1 274 601

Coût à la tonne en 2015 55¢

Fonds total encaissé: **709 912 \$**

Municipalités visées	Toutes municipales (kilométrage)	%	Total à remettre
Dosquet	9.43	1.34%	20 516 \$
Laurier-Station	8.72	1.24%	838 \$
Leclercville	23.43	3.32%	2 252 \$
Lotbinière	38.59	5.47%	3 709 \$
N.D.S.C. D'Issoudun	39.47	5.60%	72 843 \$
Saint-Agapit	26.18	3.71%	140 490 \$
Saint-Antoine-de-Tilly	32.07	4.55%	3 082 \$
Saint-Apollinaire	94.73	13.43%	265 574 \$
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	58.28	8.26%	5 601 \$
Sainte-Croix	37.55	5.33%	3 609 \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	45.72	6.48%	4 394 \$
Saint-Flavien	36.02	5.11%	145 914 \$
Saint-Gilles	31.19	4.42%	2 997 \$
Saint-Janvier-de-Joly	36.16	5.13%	3 475 \$
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	17.33	2.46%	1 666 \$
Saint-Patrice-de-Beaurivage	43.41	6.16%	4 172 \$
Saint-Sylvestre	77.90	11.05%	7 487 \$
Val-Alain	49.04	6.95%	7 094 \$
	705.22	100.0%	695 714 \$

Frais administratifs: 14 198 \$

02-32000-959 0 \$

709 912 \$

163-06-2016

CONGRÈS FQM 2016

Attendu que le congrès de la FQM est prévu du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016;

Il est proposé par Monsieur Renald Grondin, appuyé par Monsieur Normand Côté et résolu d'autoriser le directeur général à effectuer la réservation du local pour la rencontre des élus et d'autoriser l'inscription des membres du conseil et du DG auprès de la FQM et d'autoriser les dépenses à ces effets.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Initiales du Préfet

Initiales du secrétaire

164-06-2016

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

ADOPTION RÈGLEMENT 266-2016 ÉDICTANT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

Il est proposé par Monsieur Marcel Richard, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'adopter le règlement 266-2016 édictant le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Lotbinière tel que déposé et de porter ce règlement au «*Livre des règlements de la MRC de Lotbinière*».

165-06-2016

AUTORISATION PAIEMENT – CONSTRUCTION DES CELLULES 13 & 14 ET RECOUVREMENT PHASE 5

Attendu la recommandation de paiement no. 1 préparée par WSP recommandant le paiement d'une somme de 88 007,87 \$ (taxes incluses) à Construction Lemay inc.;

Attendu que la prochaine assemblée du conseil est prévue en août et que les travaux seront entièrement complétés à ce moment;

Attendu que d'ici la prochaine assemblée du conseil l'entrepreneur est appelé à supporter de grandes dépenses;

Attendu que le second décompte progressif des travaux de construction des cellules d'enfouissement 13 & 14 ainsi que le recouvrement phase 5 sera remis par l'entrepreneur dans les prochaines semaines;

Attendu que le comité de cogestion approuvera la recommandation de paiement no. 2 fournie par WSP lors de sa séance du 8 juillet 2016;

Il est proposé par Madame Denise Poulin, appuyé par Monsieur Bernard Ouellet et résolu de procéder au premier paiement de 88 007,87 \$ (taxes incluses) à Construction Lemay inc. suivant la recommandation de WSP et d'autoriser un second paiement, suite à la réception du décompte progressif no. 2, ne dépassant pas 50 % de la valeur du contrat à Construction Lemay inc. pour les travaux de construction des cellules d'enfouissement 13 & 14 ainsi que le recouvrement phase 5.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Bernard Fortier que le conseil de la MRC adoptera à une séance subséquente un règlement pour modifier le règlement sur la tenue des séances du conseil de la MRC de Lotbinière.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 7 -

Initiales du Préfet

Initiales du secrétaire

166-06-2016

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

AUTORISATION DE DÉPÔT DE PROJET AUPRÈS DE RECYC-QUÉBEC DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS REGROUPEMENT DE LA GMR DANS LES ICI - TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Attendu la recommandation du comité de cogestion sur l'enfouissement adopté le 3 juin 2016;

Attendu que la MRC de Lotbinière a élaboré un projet de symbiose industrielle en collaboration avec le CLD de Lotbinière;

Attendu que le projet consiste à mettre en place un réseau d'entreprises et d'organisations maillées entre elles par des échanges de matières résiduelles, d'eau, d'énergie et de ressources;

Attendu que ce projet sera déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions susmentionné en titre, administré par cette dernière;

Attendu que s'il est accepté par les instances décisionnelles de RECYC-QUÉBEC, une convention de contribution financière interviendra entre la MRC de Lotbinière et RECYC-QUÉBEC;

Attendu qu'il peut survenir des situations nécessitant que des modifications soient apportées à cette convention;

Il est proposé par Monsieur Renald Grondin, appuyé par Madame Sylvie Fortin et résolu :

- d'autoriser Monsieur Stéphane Bergeron, directeur général, à déposer une demande d'aide financière et tout document relatif auprès de RECYC-QUÉBEC, eu égard au projet, dans le cadre de l'Appel de propositions Regroupement de la GMR dans les ICI – Transition vers l'économie circulaire;
- d'autoriser Monsieur Stéphane Bergeron, directeur général, à signer la convention de contribution financière à intervenir entre la MRC de Lotbinière et RECYC-QUÉBEC, eu égard au projet déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'Appel de propositions susmentionné;
- d'autoriser Monsieur Stéphane Bergeron, directeur général à signer, au besoin, tout addenda à la convention de contribution financière à intervenir entre la MRC de Lotbinière et RECYC-QUÉBEC eu égard au projet déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'Appel de propositions susmentionné.

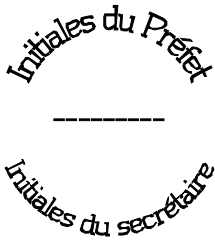
167-06-2016

CONFORMITÉ DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Il est proposé par Monsieur Christian Richard, appuyé par Madame Pierrette Trépanier et résolu de certifier conformes au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Lotbinière les règlements d'urbanisme suivants et d'autoriser le directeur général à délivrer, par voie de la présente, les certificats de conformité correspondants.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 8 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Conformité au SADR - Règlements d'urbanisme			
Municipalité	Type	No. du règl.	No du certificat
Laurier-Station	Plan d'urbanisme	03-15	2016-18
Lotbinière	Zonage	244-2016	2016-19
Saint-Apollinaire	Lotissement	776-2016	2016-20
Saint-Apollinaire	Zonage	777-2016	2016-21

168-06-2016

FRAIS DE VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Attendu que la MRC a reçu la facturation pour les frais de vérification comptable de l'exercice financier de l'année 2015;

Attendu que les frais réguliers sont conformes à la résolution # 132-04-2015;

Attendu que dans la foulée de la réorganisation de la gouvernance régionale en matière de développement, suite à l'adoption du projet de loi 28, et de la mise en place du Fonds de développement des territoires (FDT), le gouvernement a délégué la compétence en matière de développement local et régional aux MRC;

Attendu que ce travail énorme en 2015 a aussi amené du travail supplémentaire quant à la vérification nécessaire, notamment au niveau du transfert du FLI et du FLS du CLD à la MRC;

Attendu que de nouvelles normes comptables sur les sites contaminés furent également imposées par le ministère des Affaires municipales;

Attendu que la MRC a ratifié une entente intermunicipale avec quatre municipalités de l'ouest pour l'intégration au PGMR de la MRC de Lotbinière;

Il est proposé par Monsieur Christian Richard, appuyé par Monsieur Jacques Gauthier et résolu d'autoriser le paiement des frais totaux de 19 690 \$ plus taxes à la firme Desaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de vérifier auprès de ces derniers la part de cette facture qui doit être considérée non récurrente pour l'exercice 2016 en cours.

169-06-2016

COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE JUIN 2016

Il est proposé par Monsieur Normand Côté, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu de ratifier le paiement des comptes payés, d'autoriser le paiement des comptes à payer présentés dans la liste du cahier d'assemblée et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en faire le paiement :

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 9 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Description	Montants
Liste des déboursés	
Chèques émis	128 915,49 \$
Dépôts directs faits et à faire	216 360,23 \$
Prélèvements (Paiements par Accès D)	57 144,96 \$
Total des paiements :	402 420,68 \$
Ces montants peuvent aussi comprendre certaines dépenses incluses dans la liste qui suit:	
Liste des engagements :	114 665,02 \$
Les déboursés incluent les remboursements d'amendes au code de la sécurité routière et aux règlements municipaux dont la liste est jointe plus loin pour un total de:	
	83 859,79 \$

170-06-2016

ACHAT D'UNE TABLETTE INFORMATIQUE ROBUSTE POUR INSPECTION

Attendu que la MRC a embauché la stagiaire Lysane Houde pour la saison estivale;

Attendu que l'employé aura besoin d'un équipement informatique d'inspection mobile portable;

Attendu que les premiers ToughBooks furent achetés il y a déjà 5 ans comme suit :

	Date d'achat	# facture	coût
1	23 mai 2011	SDT08616	15 717.88 \$
2	23 août 2011	STD09038	10 036.75 \$
3	27 févr. 2012	STD11150	9 511.00 \$
4	27 févr. 2012	STD11150	9 511.00 \$
5	27 févr. 2012	STD11150	9 511.00 \$
6	23 juin 2012	STD12192	9 039.89 \$

Attendu que la MRC prévoit un bénéfice pour 2016, généré par le surplus non utilisé du règlement d'emprunt fermé # 226-2011 pour la modernisation en évaluation foncière;

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Jacques Gauthier et résolu d'effectuer l'achat d'une nouvelle tablette « ToughPad » pour 11 311,24 \$ incluant logiciels, progiciels et taxes, tel que proposé.

171-06-2016

REPRÉSENTANT À L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu de nommer Monsieur Normand Côté représentant de la MRC de Lotbinière et Monsieur Robert Samson à titre de substitut à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées Chaudière pour 2016-2017.

Initiales du Préfet

Initiales du secrétaire

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

172-06-2016

DEUXIÈME REMISE DES VENTES POUR TAXES, SOMMES ENCAISSÉES EN JUIN 2016

Attendu que la journée des ventes d'immeubles pour non-paiement de taxes aura lieu le 9 juin 2016;

Attendu que la MRC prend encore des paiements jusqu'à cette date et que les derniers dossiers furent réglés dans la dernière semaine;

Attendu que la portion des taxes municipales et scolaires doit être remboursée aux municipalités et aux commissions scolaires;

Il est proposé par Madame Sylvie Fortin, appuyé par Monsieur Bernard Fortier et résolu d'autoriser le remboursement de 29 918,21 \$ tel que présenté, pour le 30 juin 2016.

173-06-2016

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Mario Grenier et résolu la levée de l'assemblée à 21 h 33.

.....
Le préfet

.....
Le directeur général

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 8 juin 2016

Page - 11 -